

Coiffeur / Coiffeuse

Secteur de rattachement : Santé, soins et services à la personne

Autres dénominations : Coiffeur Homme-Barbier / Coiffeuse Homme-Barbier

Présentation du métier

Le coiffeur / La coiffeuse prend en charge la clientèle dès son arrivée jusqu'à la prise de congé. Il / Elle peut réaliser entre autres des diagnostics, des coupes de cheveux et / ou des colorations selon des techniques précises. Il ou elle peut aussi

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un CAP/BEP ou un Brevet Professionnel en coiffure.

Une ou plusieurs formation(s) complémentaire(s) (styliste visagiste, coloriste, permanentiste) peu(vent)t être requise(s).

Compétences professionnelles

- Conseiller une clientèle ou un public
- Diagnostic capillaire
- Entretenir, nettoyer du matériel, un outil ou un équipement
- Entretenir, nettoyer un espace, un lieu, un local
- Gérer les stocks
- Manipulation d'outil tranchant (ciseaux de coupe, cranteur, ...)
- Présenter et valoriser un produit ou un service
- Procéder à l'encaissement
- Techniques de coupes de cheveux / barbes
- Techniques de décoloration, de coloration de cheveux (contraste, ton sur ton, d'oxydation, ...)
- Techniques de séchage
- Vendre ou louer des produits ou services

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de créativité, d'inventivité
- Travailler en équipe

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de réactivité

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la fiche ROME D1202 - Coiffure.